

CVC 2026

Déroulé du Challenge



Informations de course

Sommaire

A. Programme prévisionnel du challenge *	3
B. La réservation des bateaux	4
C. Phase d'inscription des compétiteurs	4
D. Facturation du challenge	5
E. Affectation des bateaux	5
F. Prise en main des bateaux	5
G. Le cas de l'incident	5
H. Le repas de dimanche soir	6
I. Plan du port de crouesty	7
J. Lieu des festivités Dimanche soir, MdA	8
K. Lieu des festivités Vendredi/Lundi, SBv	9



A. Programme prévisionnel du challenge

MdA =Maison des associations ; SbV = Salle bellevue

MdA =Maison des associations ; SbV = Salle belle vue

Vendredi 02 octobre

Journée d'Entrainement individuel des bateaux

18h : Briefing de course à l'attention des skippers/seconds (SBv)

Réservé skipper et second

18h30 : Cérémonie d'ouverture du challenge (SBv)

Briefing général, apéritif fourni par l'organisation

Samedi 03 octobre

9h : Mise à disposition parcours banane

15h : Briefing de course skipper/second au port sur bateau comité

17h : Mise à disposition régates de nuit

Dimanche 04 octobre

Matin repos

13h : Régate côtière

17h : Retour au port

19h30 : Repas de Gala (MdA)

Lundi 05 octobre

9h : Mise à disposition parcours banane

Retour au port

15h : Clôture de l'évènement

Remise des prix (MdA)

Le comité d'organisation se réserve en effet le droit à toutes modifications. Les horaires sont donnés ici à titre indicatif. Le déroulé des joutes amicales en mer est aussi dépendant des conditions météorologiques et des décisions du bateau comité. Les possible modifications annoncées lors des briefings de courses et seront transmises sur le whatsapp d'organisation.

Attention : Les horaires ne sont pas donnés à titre indicatif, mais informatif. La ponctualité de tous est primordiale à l'organisation de notre évènement.

⇒ *Alors à Terre ou en mer, on respecte les horaires !*

B. La réservation des bateaux

Les bateaux de la flotille du challenge sont réservés par l'organisation directement auprès des loueurs. Les cautions sont réglés par l'organisation. Voir le détail dans la partie facturation et affectation.

C. Phase d'inscription des compétiteurs

Toutes les inscriptions se font désormais en ligne via le formulaire en ligne disponible sur le site officiel du challenge voile de la recherche.

Le formulaire en ligne permet de fournir les informations de la compétition permettant la facturation et le bon déroulement de la manifestation.

Il distingue trois catégories d'inscription : chef(fe) de bord, équipier(ère) sur un équipage, équipier(ère) solitaire.

Une dernière catégorie concerne les personnes embarquées dans le bateau comité et l'équipe à terre d'organisation.

⇒ L'inscription d'un chef de bord :

Toute personne peut prendre la responsabilité d'un bateau. Lors de son processus d'inscription, il lui sera demandé de joindre un cv nautique. Chaque chef de bord est responsable du bateau qu'il a loué auprès de l'agence de location (cf. contrat de location) et de la sécurité de son équipage.

Il incombe au chef de bord de fournir un chèque d'engagement provenant de l'équipage d'une valeur de 900 euros (non débité). Ce chèque affirme l'engagement de l'équipage et sert de garantie de paiement de la location pour le CAES national.

Le chef de bord devra renseigner le nom de son équipage, ceci nous permettra de rattacher les équipiers de son bord.

⇒ L'inscription d'un(e) équipier(ère) sur un équipage :

La personne sera tenue de compléter le processus et de ne pas omettre de renseigner le nom de son équipage//skipper.

⇒ Inscription d'une personne sur la bourse aux équipiers :

L'inscription d'une personne remplissant le processus, mais ne pouvant mentionner un nom d'équipage ou un skipper, sera considérée comme alimentant la bourse aux équipiers.

Pour chacune des inscriptions un courriel de confirmation d'inscription sera renvoyé faisant état de votre inscription.

D. Facturation du challenge

A l'issue de la validation d'inscription par l'organisation une première facture d'un montant forfaitaire de 100 euros sera à payer quelques soit la catégorie du participant.

Cette facturation permet une prise en charge du participant par l'assurance du CAES. Une dernière facture (post-challenge, courant Novembre) permettra de solder la participation financière au challenge. Cette temporalité est nécessaire afin de tenir compte des variations de budgets imprévues, des fortunes de mers éventuelles lors de la compétition.

E. Affectation des bateaux

La flotille est composée essentiellement de FIRST 31.7 et complété par d'autres bateaux. Le tirage au sort commence d'abord par la série FIRST 31.7 puis se termine par l'autre catégorie. Le flux d'inscription validée des équipages, permet d'alimenter un ordre de tirage au sort.

Le tirage au sort est effectué en Visio il est précédé d'une présentation de sécurité par le bateau comité.

F. Prise en main des bateaux

L'organisation a payé aux agences de locations la « caution » du contrat de location. Nous communiquerons la liste d'affectations des chefs de bords par bateau à l'issue du tirage au sort. Chaque chef de bord sera le responsable du bateau auprès de l'agence de location (cf. contrat de location).

Nous vous rappelons de faire un maximum de photo/vidéo dès les premiers moments où vous récupérez le bateau, ils seront autant de preuves permettant de vous dédouaner en cas de litige possible avec le loueur. On conseille notamment de faire un tour extérieur avant de charger les affaires et à l'intérieur de ne pas oublier une photo des fonds (sous le plancher) et de pratiquer une photo des boulons de quille.

Tout au long du challenge, l'esprit bon enfant est de mise. Il faut ABSOLUMENT éviter tout accident avec d'autres bateaux car le Challenge est chaque année sur la sellette et la déclaration d'accidents dus au non-respect des règles de navigation (avec des franchises lourdes) pourrait fortement impacter les éditions à venir.

Sur la journée de vendredi, il est fortement recommandé après les consignes et exercices de sécurité, de prendre le temps de faire des exercices de maîtrise du voilier. N'oubliez pas l'exercice du 360 ou de s'entraîner à rejoindre une bouée en estimant le temps pour y parvenir ...

G. Le cas de l'incident

Une option groupée de rachat de franchise sera mise en place pour le déroulé du challenge.

A titre d'information, en cas d'accident, sans cette option, l'assurance du CAES national demande une franchise de 900 € pour chaque dégât et cette franchise sera facturée à l'équipage. Tous les frais avérant de l'incident seront à la charge de l'équipage.

H. Le repas de dimanche soir

Tous les équipages affichent le code vestimentaire de la marinière et se réunissent pour un repas convivial.

Le comité d'organisation a commandé un repas auprès d'un traiteur : formule entrée, plat, dessert.

Aux équipages de s'apporter l'apéritif et le liquide d'accompagnement du repas.

Ce repas est un moment fort car il est l'occasion de la prise de photo officielle de notre évènement, mais aussi l'occasion d'une épreuve reine du challenge : la « chanson d'équipage ».

Cette épreuve consiste à donner l'occasion à tous les équipages de montrer leurs talents d'interprète et de parolier, séance de parodie sur des chansons connues ou passage de théâtre court composé sur le tard, voire très tard.

Cette épreuve particulière n'est pas évaluée par le bateau comité dans un classement. Mais les passages sont pointés car tous refus de passage donnent des lourds points de pénalités comptabilisés pour le classement. Les équipages ont toutefois la possibilité de se regrouper entre bateau selon leur affinité, pour plus de joie et de partage.

Les équipages ont par ailleurs toutes libertés d'amener instruments et/ou accessoires de jeu de scène. Dans le respect du code vestimentaire marin.

A noter que le « bateau comité » donne aussi de sa voix et passe le premier pour montrer l'exemple.

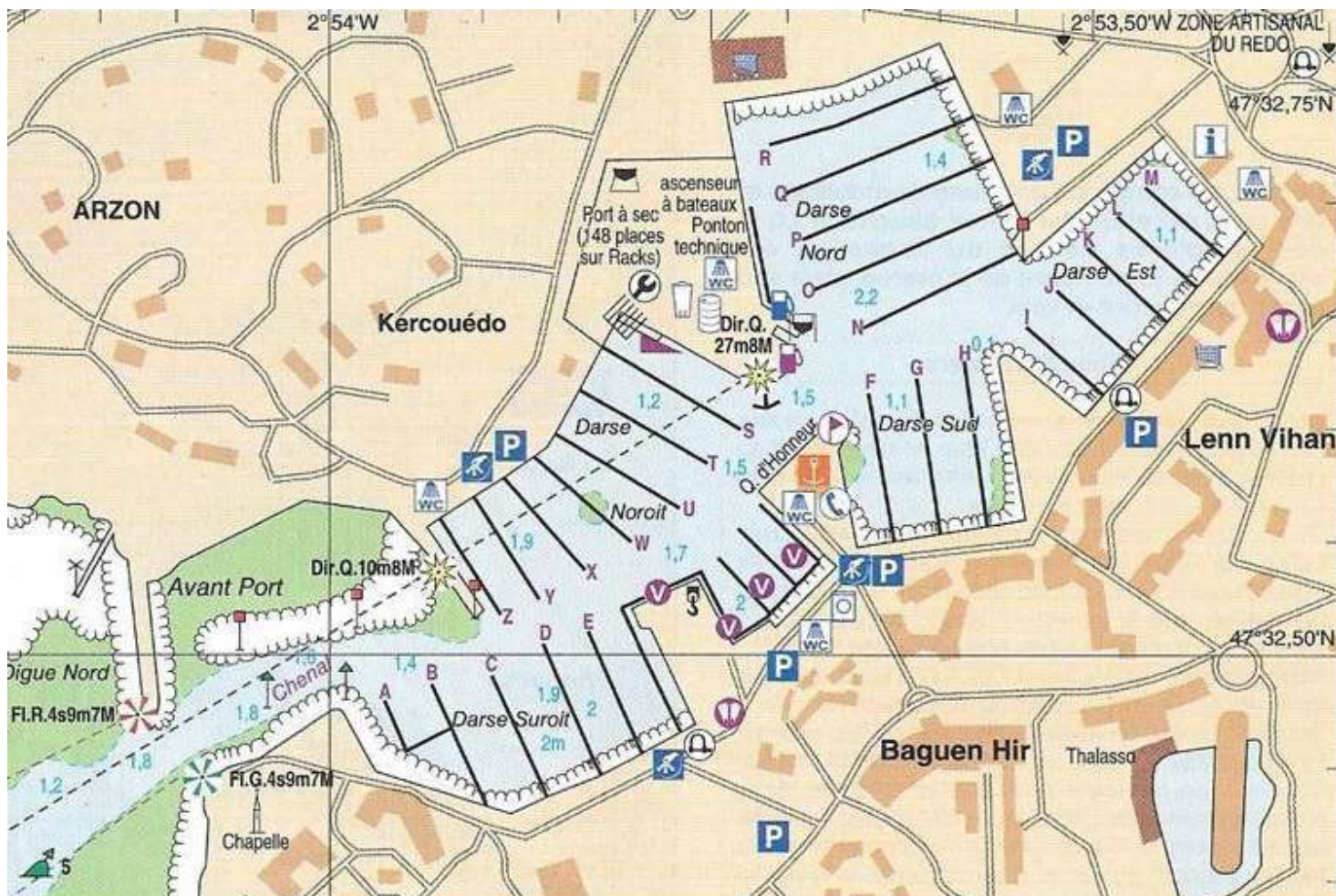
!!! Note d'organisation :

Afin de nous aider dans l'organisation, merci de prévoir vos éco-cups, assiettes et vos couverts. Il est aussi demandé d'amener par équipage de se munir d'un lot de torchon, d'une éponge pour le nettoyage des tables.

Lors de votre départ de la pièce, nous vous demanderons de ranger vos chaises et votre table. L'équipe organisatrice vous remercie à l'avance de votre soutien dans cette partie de logistique.

Et surtout on n'oublie pas la marinière pour la photo !

I. Plan du port de crouesty



1. Coordonnées de la capitainerie de Crouesty :

<https://port-du-crouesty.com/>

crouesty@compagniedesportsdumorbihan.fr

Capitainerie du Port du Crouesty
BP 20- 56640 ARZON
Tel : 02 97 53 73 33

Avril, mai, juin, septembre, octobre

09h00 – 12h30 / 14h – 18h tous les jours
–veille de nuit jusqu'à minuit

J. Lieu des festivités Dimanche soir, MdA

MdA : Maison des Associations d'Arzon

Quand : le dimanche soir et peut être le lundi après midi

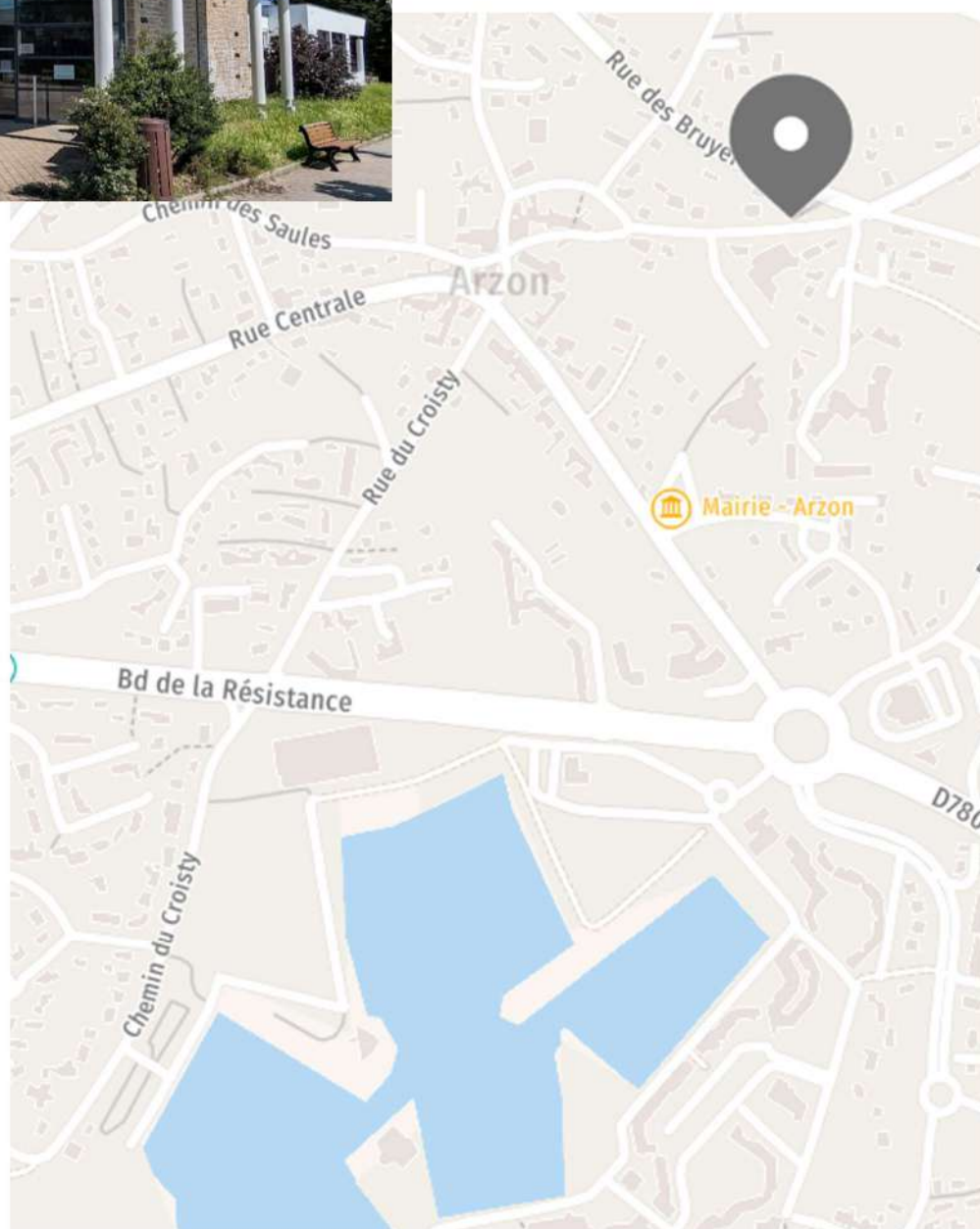
Où : 13 Rue de la Gendarmerie, 56640 Arzon



DMS (degrés, minutes, secondes)*

Latitude N S 47 ° 32 ' 59.32 "

Longitude E O 2 ° 53 ' 26.297 "



K. Lieu des festivités Vendredi/Lundi, SBv

SBv : Salle Bellevue

Quand : le vendredi soir, possible le lundi après midi

Où : 2 place du port, 56640 Arzon



DMS (degrés, minutes, secondes)*

Latitude N S 47 ° 32 ' 44.346 "

Longitude E O 2 ° 53 ' 28.001 "

